



Pays de la
Loire – Deux-
Sèvres



Naisseur en agriculture biologique - Conjoncture 2017

PRESENTATION DE L'EXPLOITATION (CAS-TYPE PAYS DE LA LOIRE – DEUX-SEVRES)

Main-d'œuvre : 1 UMO

SAU : 94 ha dont :

- 8 ha de céréales autoconsommées
- 86 ha d'herbe dont 50 de naturelles

58 vèlages en 2 périodes - race Charolaise

Finition des femelles

25 broutards

Total UGB : 92

Chargement : 1,1 UGB/ha SFP



HISTORIQUE ET SPECIFICITE

Ce système est le plus souvent issu d'élevages naisseurs extensifs. Utilisant peu d'intrants, il leur a été facile de satisfaire au cahier des charges de l'agriculture biologique. Les mâles ne peuvent pas être valorisés en bio, faute de marché.

Ce système est présent en zone herbagère peu intensive. Si aucune race n'est exclue, ces ateliers sont conduits le plus souvent en race Charolaise et Limousine.

L'ASSOLEMENT

Mélange céréales protéagineux : 30 qx/ha,

Triticale : 33 qx/ha

Protéagineux : 13 qx/ha

37 ha de foin 1^{ère} coupe à 3,7 TMS

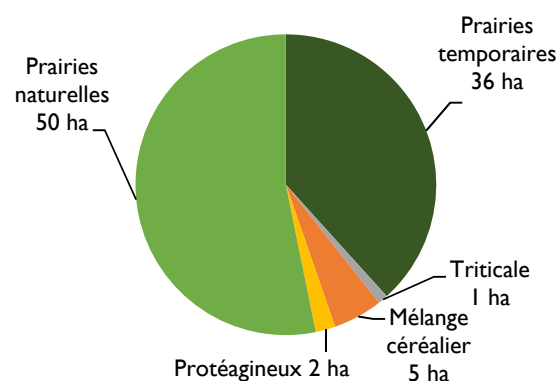
9 ha de foin après déprimage à 3 TMS

30 ha de prairies reçoivent du fumier composté.

62 T de paille litière dont 33 achetées.

Consommation/UGB :

- fourrage : 1,4 TMS
- concentré : 260 kg (autoconsommé).



PÂTURAGE

Il commence mi-mars par le déprimage des parcelles de fauche.

Tous les animaux sont en pâture début avril.

Les veaux d'automne sont sevrés fin mai et ceux d'hiver fin octobre.

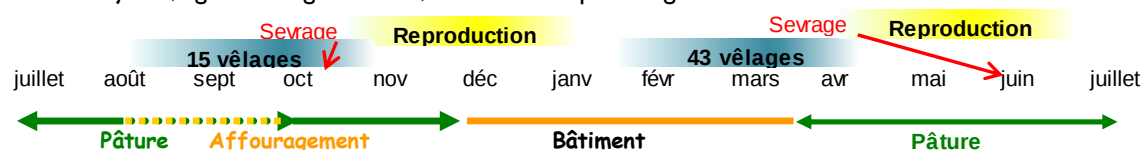
Les génisses et vaches vêlant fin hiver restent tardivement (15 décembre) en pâture.

GESTION DES RISQUES

- S'adapter au manque de portance des sols : choix des parcelles, rotation plus rapide, baisse du chargement... pour ne pas dégrader les prairies.
- Récolter l'herbe tôt pour améliorer la qualité et diminuer les concentrés. Recours à l'enrubannage.
- Limiter les animaux improductifs et donner une priorité aux vaches en phase de reproduction, aux primipares et obtenir pour les génisses 70 % du poids adulte à la saillie.
- Prévoir des stocks de report (25% des stocks annuels).

REPRODUCTION

IVV : 375 jours, âge 1^{er} vêlage 36 mois, veaux sevrés par vêlage : 93 %.



CONDUITE DE L'ALIMENTATION

- Vêlage d'automne : l'enrubannage, le meilleur foin, et des concentrés dans la phase de reproduction.
- Génisses : foin et 0,6 kg de mélange céréales protéagineux.
- Les vaches sont finies à l'auge (enrubannage et 4-5 kg de mélange céréalier) ou au pâturage.

SANITAIRE

- Vaccination possible contre les maladies respiratoires et contre la diarrhée.
- Pour les génisses 1^{er} âge un anti-strongle est réalisé, ensuite selon analyse coprologique.

REPRODUCTION ET VENTES

- Choix de reproducteurs reconnus sur la facilité de vêlage limitant les frais vétérinaires.
- L'évolution des prix est définie pour les femelles selon une grille établie par les organisations de producteurs, celle-ci est relativement stable

Ventes	Poids	Prix 2016
16 vaches (1 accident, 1 perte)	400 kgc	4,24 €/kgc (0 %)
6 génisses viande, 3 broutardes	380 kgc	4,52 €/kgc (-1 %)
	250 kgv	440 €/tête (-5 %)
25 broutards	275 kgv	780 €/tête (2 %)

RENTABILITE

Le résultat courant de cette exploitation en 2017 est de 21 820 € soit une stabilité par rapport à 2016. Dans ce système la légère progression des aides +3% compense l'augmentation des charges liés aux services. Les produits animaux sont stables. Selon la méthode coût de production, la rémunération en SMIC brut est de 1,6 par UMO. La valeur totale de l'exploitation est de 227 000 € pour un produit brut total de 102 880 €.

POINTS SENSIBLES

- L'autonomie en concentrés et fourrages de qualité est importante.
- Pas de valorisation en bio des broutards.
- Les kilos de viande produits par vache sont déterminants (productivité numérique).

Document édité par l'Institut de l'Elevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.ide.fr

Février 2018

Référence idele : 0018 502 007 – Réalisation : Corinne Maignet

Ont contribué à ce dossier :

Emmanuel Bechet – Gaël Benoteau – Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (Loire-Atlantique) – Tél : 02 53 46 63 17
 Bertrand Galisson – Christophe Grosbois – Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (Maine-et-Loire) – Tél : 02 49 18 78 76
 Romain Guibert – Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (Mayenne) – Tél : 02 43 67 37 37
 Gwendoline Elluin – Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (Sarthe) – Tél : 02 43 29 24 32
 Pascal Bisson – Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres – Tél : 05 49 77 15 15
 Jacques-Martial Bouet – Baptiste Cornette – Chambre d'agriculture des Pays de la Loire (Vendée) – Tél : 02 51 36 82 72
 Baptiste Buczinski – Institut de l'Elevage – Tél : 02 22 74 03 80

Pour en savoir plus :

www.paysdelaloire.chambagri.fr / www.inao.gouv.fr / www.agencebio.org / www.interbev.asso.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ELEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Elevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

